



CGT des Retraités de Haute-Corse
Bourse du Travail Emile Reboli - Impasse Patrimonio - 20200 Bastia
-04-95-31-71-98-

Retraites : un vrai coup de force, en pleine crise, une honte !

**Le Sénat remet la réforme des retraites à l'ordre du jour par un amendement surprise
Nous diffusons cette information qui nous est parvenue ce matin 15 novembre 2020.
Nous reviendrons sur ce dossier très prochainement. Il va falloir se mobiliser !**

Ce samedi 14 novembre à 19h, le Sénat a imposé le retour à des concertations sur la réforme des retraites majoritairement rejetée par la population et par une mobilisation historique notamment des grévistes de la RATP et de la SNCF. C'est lors du vote sur le budget de la Sécurité sociale pour 2021 qu'un amendement surprise intégrant cette réforme des retraites a été voté par les sénateurs de droite, majoritaires au Sénat.

"Budget de la sécurité sociale : à 19h la majorité de droite du sénat fait rentrer par un amendement la réforme des retraites rejetée par les Français : report de l'âge de départ et allonger la durée des cotisations. Très choquant en pleine crise", explique Laurence Cohen sénatrice PCF.

Comme le relate **Public Sénat**, "le Sénat a décidé, en séance, de réactiver la conférence de financement sur l'équilibre et le financement des retraites, suspendue au printemps dernier, que le gouvernement souhaitait en parallèle de sa réforme sur un système universel.

En cas d'échec de cette conférence des partenaires à formuler des propositions, le rapporteur LR pour la branche vieillesse, René-Paul Savary, a fait adopter par l'hémicycle ses propres remèdes. Tout en concédant que ses amendements n'avaient aucune chance de survivre à la navette parlementaire."

Le site d'information officiel du Sénat ajoute : "Selon ses pistes, il s'agirait à la fois de repousser progressivement l'âge légal de départ à la retraite jusqu'à 63 ans en 2025. Mais aussi d'accélérer l'allongement de la durée de cotisations pour atteindre 43 annuités dès la génération 1965."

L'amendement a été voté par les seuls groupes LR et Union centriste (200 voix pour) selon Public Sénat. "Les groupes de gauche et les sénateurs LREM ont voté contre (118 voix)", tandis que le groupe écologiste n'a pas pris part au vote.